



Chers parents,

Implantation de Nothomb  
Rue Nicolas Roeltgen, 69  
6717 Nothomb  
063/21.66.16  
 [www.ecolenothomb.be](http://www.ecolenothomb.be)

*C'est avec enthousiasme que nous entamons cette nouvelle année scolaire. Soyez assurés que chaque membre de notre équipe mettra tout en œuvre pour aider chaque élève à évoluer, grandir, s'épanouir et à réussir au mieux ses apprentissages. Nous ferons en sorte également d'accueillir et faciliter l'intégration de nouveaux élèves qui rejoignent notre implantation cette année. Nous avons à cœur de reprendre de la manière la plus sereine possible en ces temps de crise sanitaire.*

*En vous remerciant pour la confiance que vous accordez à notre établissement, nous vous prions également de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes ... pour une organisation optimale de cette année scolaire !*

*Avec nos meilleurs compliments,*

*L'équipe éducative de l'école de Nothomb*

## ➤ HORAIRE

### Lundi–Mardi–Jeudi -Vendredi :

Entrée des classes : 8h30                  Sortie des classes : 12h20  
Reprise des cours : 13h40              Fin des cours : 15h35

Mercredi :    Entrée des classes : 8h30                  Sortie des classes : 11h30

Par respect pour le groupe, il est important que les enfants soient ponctuels.

Depuis les travaux de sécurisation de l'école, les portes sont désormais fermées automatiquement. Merci donc de bien vouloir **respecter au maximum les horaires habituels des cours** ( 8h45 au plus tard en maternelle, 8h30 en primaire) pour accéder à l'intérieur de l'établissement. En cas d'arrivée tardive ou pour accéder à l'accueil extrascolaire, il conviendra d'utiliser le visio-  
phone pour demander l'ouverture de la porte !

## ➤ ACCES au COMPLEXE SCOLAIRE

En maternelle, les parents sont autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à devant la classe. Ils procéderont à la désinfection des mains dans le sas et porteront obligatoirement le masque. L'entrée et la sortie se feront par la grille de la cour principale.

En primaire, les parents déposeront leur enfant à la grille principale ( sauf les parents de P1 le premier jour). La sortie se fera au même endroit.

Nous demandons aux parents qui attendent devant la grille de porter le masque car les distances de sécurité ne peuvent être garanties.

L'accès à l'école est strictement interdit après la classe ainsi que lors de jours de congé ou de vacances. En fin de journée, aucun enfant n'est autorisé à rejoindre ceux qui sont inscrits à la garderie ni à retourner en classe. Il est demandé aux enfants de ne pas être présents dans la cour **avant 8h15 le matin** et **avant 13h25** l'après-midi ( sauf ceux qui restent à midi).

Il convient à chacun de garder à l'esprit la sécurité des écoliers lorsque l'on gare son véhicule aux abords de l'école.

Le parking de l'église est à privilégier.

### ➤ FICHES de RENSEIGNEMENTS

La fiche de renseignements (recto + verso si nécessaire), doit être complétée et remise à chaque titulaire pour ce vendredi 4 septembre. Pour faciliter le traitement de ces infos, **merci de bien vouloir surligner en fluo les modifications par rapport à l'année 2019-2020**. Si vous choisissez cette option, **certains documents seront envoyés uniquement par mail afin d'éviter tout gaspillage de papier. C'est aussi l'option la plus facile et la plus rapide pour l'équipe éducative et la direction !** Toutefois, lorsqu'un document est à compléter, il vous sera toujours remis en version papier également pour que vous n'ayez pas à l'imprimer !

### ➤ SECURITE

Un adulte (parent ou personne autorisée) doit venir prendre en charge à la grille chaque enfant de maternelle auprès de sa titulaire. Il en va de même pour les enfants de primaire qui n'ont pas l'autorisation de quitter seuls l'école. Ceux-ci doivent attendre l'adulte responsable à l'entrée de la cour de récréation. Si exceptionnellement, un enfant doit sortir seul de l'enceinte de l'école, il est obligatoire qu'un mot du responsable légal soit inscrit au journal de classe.

### ➤ REPAS

Toutes les explications utiles figurent sur une feuille ci-jointe. **Les repas commandés sans ticket en ce début d'année seront donc régularisés dès que possible**. Nous insistons particulièrement cette année sur l'importance **de remettre les tickets repas (dûment complétés) au titulaire chaque jeudi**.

### ➤ FORMATION des ENSEIGNANTS

Trois journées pédagogiques seront organisées durant l'année mais nous ne connaissons malheureusement pas encore les dates. Elles vous seront communiquées dès que possible. L'école sera donc fermée lors de ces journées mais une garderie payante sera organisée pour ceux qui le souhaitent.

### ➤ REUNIONS

En ce début d'année, différentes réunions seront organisées en maternelle comme en primaire **le jeudi 1 octobre** afin de présenter l'organisation du nouveau cycle et répondre à toutes vos questions. Voici l'horaire de ces rencontres qui se dérouleront à chaque fois **dans les classes**.

19 h : P1&P2

19h30 : P3&P4

20h : Maternelle (réfectoire)

20h : P5&P6

Pour répondre aux mesures sanitaires, nous vous demanderons d'y porter le masque et d'inscrire votre nom et prénom sur un registre à l'entrée de chaque réunion.

### ➤ ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Le service « Les enfants d'abord » est organisé par la commune d'Attert. Les élèves y sont donc pris en charge chaque jour de : ☞ 7h15 à 8h15 ☞ 15h45 à 18h30 ☞ le mercredi de 11h30 à 17h30

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'équipe des accueillantes composée de Régine et Martine.

### ➤ ESTIMATION des FRAIS et DECOMPTES PERIODIQUES

Comme nous l'impose l'article 100 du Décret Missions, une estimation du montant des frais réclamés durant l'année vous est fournie à titre d'information sur une feuille ci-jointe. Il s'agit donc bien **d'informations prévisionnelles** et il est tout à fait possible que les montants indiqués soient légèrement adaptés, ou que l'un ou l'autre frais supplémentaire vous soit réclamé en fonction des activités ou projets de l'école.

D'autre part, nous vous ferons parvenir durant l'année **3 décomptes périodiques** (décembre–mars/avril et juin) reprenant les frais réclamés. Il est à noter que l'obligation de remettre un décompte périodique ne concerne pas le temps extrascolaire.

### ➤ COLLATION SAINE

Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, rien ne change au point de vue des collations. L'école ayant remporté un appel à projet « alimentation saine », le système des collations changera prochainement. Vous en serez informés dès que possible.



## A l'école maternelle ...

### ➤ COMPOSITION des CLASSES

- 1) Mme Mireille
- 2) Mme Aurore (lundi, mardi, mercredi) et Mme Virginie ( le jeudi et vendredi)

Dès le 1er septembre et pour toute l'année scolaire, Mme Charlotte viendra renforcer l'équipe et s'occupera de la classe des plus petits de M0-M1 à mi-temps (le mercredi, jeudi matin et vendredi).

🕒 Psychomotricité : Mme Clémentine Buchet ( le jeudi pour la classe de Madame Mireille) & Mme Cathy Goosse ( le mardi pour la classe de Mesdames Aurore et Virginie).

### ➤ QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES

☑ N'oubliez-pas d'écrire lisiblement **le prénom de votre enfant sur tous ses effets** (sans oublier écharpe– bonnet– casquette – boîte à tartines ...)

☑ Lors de la sortie des classes à 12h20 (11h30 le mercredi) et/ou 15h35, **un adulte** ( parent ou personne autorisée) doit venir prendre en charge chaque enfant de maternelle auprès de sa titulaire.

☑ Merci de veiller à ce que **les jouets de la maison restent ... à la maison !**

☑ La période de « jeux libres » de 8h30 à 9h est un moment important pour passer en douceur de la maison à l'école. A **9h comme à 13h40**, le train des activités démarre ... merci de veiller à ce que chaque enfant soit présent en classe **au plus tard à 8h45 !**

☑ Pour éviter tout gaspillage et protéger notre environnement, **nous vous demandons de ne plus apporter de berlingots ou de canettes à l'école, mais bien une gourde (bien hermétique) avec le contenu souhaité ( de l'eau idéalement!).**

☑ La collation est nécessaire **uniquement pour la matinée** et doit être adaptée à l'appétit de votre enfant. L'enfant pourra bien entendu boire dans sa gourde l'après-midi également. Une petite collation pour le goûter peut toutefois être prévue pour les enfants qui restent à l'accueil extrascolaire après l'école. Nous insistons également sur l'apport de collations saines tel que fruits ( épluchés par vos soins), légumes, laitages, biscuits secs ...

☑ Si votre enfant n'est pas parfaitement propre, il est important que les efforts fournis à l'école soient complémentaires aux démarches mises en place à la maison. N'hésitez donc pas à rencontrer l'enseignante à ce sujet .

☑ En cas de maladie contagieuse ( gastro-entérite, grippe, varicelle ...) ou de poux , vous comprendrez qu'il est indispensable de garder votre enfant à la maison pour éviter toute épidémie au sein de l'école.

☑ **Une prescription médicale est indispensable** pour que l'enseignant puisse éventuellement administrer une médication à l'école.

☑ **L'enseignement devenant obligatoire en M3 ( enfants nés en 2015), toutes les absences sont à justifier par écrit au retour de l'enfant** en utilisant obligatoirement le document ci-joint (à remettre **au titulaire**). Un emplacement y est réservé afin de coller le certificat médical ou l'attestation. Les seuls motifs légaux sont la maladie, les difficultés occasionnelles de déplacement ou un décès dans la famille. Un courrier ci-joint vous explique cette nouveauté.

### ➤ L'EQUIPEMENT du PARFAIT PETIT ECOLIER !

- Une boîte de mouchoirs ainsi qu'un paquet de lingettes
- Un tablier à longues manches en tissu ( ou une vieille chemise) pour la peinture ( bien y indiquer le nom et prénom !)
- Une paire de pantoufles de gymnastique qui restera (si possible) dans la salle toute l'année
- Une boîte pour les collations reprenant le nom et prénom de l'enfant, ainsi qu'une gourde (bien hermétique) ou une petite bouteille d'eau. Merci de ne pas oublier d'inscrire le nom dessus !
- Pour les plus jeunes ( accueil + M1) et les enfants concernés : une tenue de rechange (slip-chaussettes-pantalon), des langes et des lingettes à placer dans une boîte à chaussures en y indiquant le nom de l'enfant.
- Prévoir le nécessaire pour les enfants qui ont besoin d'une sieste : couverture, oreiller et doudou. A placer dans un sac nominatif qui sera remis chaque vendredi pour nettoyage.
- Pour les élèves de M3 : un plumier **vide**.

👉 **Merci de noter le nom et le prénom de votre enfant sur cha-  
cun de ses effets personnels.**



# A l'école primaire ...

## ➤ COMPOSITION des CLASSES

**P1** Mmes Caroline ( lundi- mardi-mercredi) et Hélène ( jeudi et vendredi)

**P2**: Mme Lise ( 18 périodes) + Madame Charlotte R ( 6 périodes le mardi)

**P3-P4**: Mme Julie Graisse ( temps plein)

**P5-P6**: Mme Julie Duchêne ( temps plein )

- ☆ Les cours d'allemand : M. Anthony Lawal ( P1 à P4) et Mme Murielle Honoré ( P5&P6)
- ☆ Les cours de gymnastique : Mme Delphine Bilocq (P3-P4), Mme Clémentine Buchet ( P1) M. Kévin Gillet(P2 /P5-P6)
- ☆ Les cours de religion catholique : Mme Maryline Asselborn
- ☆ Les cours de religion protestante : Mme Hélène Lambrette
- ☆ Les cours de morale : Mme Sophie Fautré
- ☆ Les cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) : Mme Lucie Herman ( P1 à P4) et Audrey Blanjean (P5&P6)

## ➤ JOURNAL DE CLASSE :

Il est un lien entre les parents et l'école, merci de le lire chaque jour et **le signer chaque semaine**. Il est le moyen de communication privilégié entre les parents et les enseignants.

## ➤ ABSENCES

En primaire, **toutes les absences sont à justifier par écrit au plus vite** en utilisant obligatoirement le document ci-joint ( à remettre **au titulaire**). Un emplacement y est réservé afin de coller le certificat médical ou l'attestation. Les seuls motifs légaux sont la maladie, les difficultés occasionnelles de déplacement ou un décès dans la famille.

## ➤ EDUCATION PHYSIQUE

Les enfants des classes primaires doivent être en possession d'une **tenue adéquate** : short, tee-shirt ou training et chaussures de sport, le tout contenu dans un sac en toile. Chaque enfant rapportera son sac à la maison après le dernier cours de la semaine pour que les vêtements soient lessivés.

## ➤ CAHIER des APPRENTISSAGES

Un cahier des apprentissages présentant la progression de chaque enfant sera remis aux élèves de primaire **le 27 novembre, le 19 mars et le 30 juin**. Une rencontre parents-enseignant (primaire) sera proposée **après chaque remise des cahiers d'apprentissages**. L'ensemble de l'équipe éducative reste bien entendu à votre écoute tout au long de l'année et n'hésitera pas à proposer une ou plusieurs réunions complémentaires si nécessaire, et ce pour suivre au mieux l'évolution de certains enfants. Une épreuve externe sera à nouveau proposée à tous les élèves de 2ème, 4ème et 6ème (CEB) années à la fin du mois de juin.

## ➤ VIGILANCE nouvelles technologies de communication & réseaux sociaux

Depuis quelques années, nous observons chez les aînés de nos élèves un nombre croissant de problèmes relationnels qui naissent et se développent bien au-delà des murs de l'établissement. Les nouvelles technologies ( Skype, Facebook ou autres réseaux sociaux) **sont ici particulièrement en cause** ! Il va de soi que tous les problèmes initiés ou attisés sur le net ressurgissent le lendemain à l'école. Ils sont souvent très déstabilisants pour les élèves impliqués et perturbent inévitablement le bon déroulement des apprentissages. Nous nous permettons donc de vous **inciter à beaucoup de vigilance ( voire de surveillance ) à la maison quant à l'utilisation des réseaux sociaux et technologies de communication par vos enfants**. Nous allons de notre côté continuer à mettre en avant la prévention, le dialogue, les valeurs fondamentales et le respect de l'autre à l'école.

